

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale

Sous-direction  
de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier  
du corps de soutien technique  
et administratif  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 83923 du 11 septembre 2012 portant nomination au grade de maréchal des logis  
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1233979S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2010 fixant les conditions requises pour l'attribution des brevets prévus à l'article 7 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 56187 GEND/EG ROCHEFORT/BRH/ESO du 28 juin 2012 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 64389 GEND/EG ROCHEFORT/BRH/ESO du 25 juillet 2012 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 74148 GEND/CEGN/BOP-PL du 3 septembre 2012 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale – spécialité «auto-engins blindés»,

Décide:

Les brigadiers-chefs de la spécialité «auto-engins blindés» dont le nom figure ci-après sont nommés à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au grade de maréchal des logis:

Camps-Guiran, Jérémy	Nigend : 300 875	Numéro de livret de solde : 8 101 414
Damgé, Charlie	Nigend : 343 065	Numéro de livret de solde : 8 045 028
De saint esteban, Nicolas	Nigend : 343 174	Numéro de livret de solde : 8 045 031
Goemaes, Arnaud	Nigend : 342 991	Numéro de livret de solde : 8 045 039
Hartel, Xavier	Nigend : 343 188	Numéro de livret de solde : 8 045 042
Marsault, Thomas	Nigend : 342 804	Numéro de livret de solde : 8 045 049
Martin, Cedric	Nigend : 343 189	Numéro de livret de solde : 8 045 050
Mathieu, Manuel	Nigend : 343 328	Numéro de livret de solde : 8 045 052
Maton, Hervé	Nigend : 343 204	Numéro de livret de solde : 8 045 053
Monier, Steve	Nigend : 343 207	Numéro de livret de solde : 8 045 056
Moreton, Giovanni	Nigend : 343 186	Numéro de livret de solde : 8 045 057
Navarro, Nicolas	Nigend : 343 191	Numéro de livret de solde : 8 045 061
Pamphile, Lionel	Nigend : 323 236	Numéro de livret de solde : 8 113 886
Perardot, Alexandre	Nigend : 330 705	Numéro de livret de solde : 8 118 866

Perez, Alexandre

Nigend : 343 209

Numéro de livret de solde : 8 045 063

Siffert, Delphine

Nigend : 320 099

Numéro de livret de solde : 8 112 302

Vuitton, Eddy

Nigend : 242 782

Numéro de livret de solde : 8 095 822

Fait le 11 septembre 2012.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel,*

*adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,*

O. COURTET